



DOSSIER p. 4-5

Que contiennent nos poubelles ?

ACTU DU SMITOM-LOMBRIC p. 2
Des travaux sur nos déchèteries
pour un avenir durable

BONNES PRATIQUES p. 3
Déchets du bâtiment :
les bonnes pratiques à adopter



Dans un monde en constante évolution, la gestion de nos déchets se doit également d'évoluer. C'est pourquoi nous vous proposons, en complément de la livraison de composteurs, la collecte des déchets alimentaires et que nous faisons évoluer nos installations de traitement des déchets, comme le futur centre de tri qui verra le jour à Vaux-le-Pénil et nos déchèteries.

Le projet de rénovation de nos déchèteries (voir article ci-contre) est un pas important vers cette transformation. Il vise non seulement à améliorer le service offert, mais également à recycler et valoriser davantage les déchets que vous y déposez.

Nous avons à cœur de vous accompagner dans cette transition écologique : en effet, chaque geste compte. Aussi, nous sommes fiers de vous présenter les initiatives qui prennent forme sur notre territoire.

Je vous remercie de votre implication.

Bonne lecture,

Franck Vernin

Président du SMITOM-LOMBRIC

Des travaux sur nos déchèteries pour un avenir durable

Les travaux de **construction de la nouvelle déchèterie** de Vaux-le-Pénil sont en cours. Toutefois, les intempéries récentes, notamment une forte pluviométrie, ont retardé le chantier. L'ouverture au public est désormais prévue pour **fin juillet 2025**. Ce nouveau site offrira un service amélioré : facilité d'accès, plus de bennes disponibles, une **meilleure valorisation des déchets** et une **sécurité renforcée** pour tous les usagers. En attendant la réouverture de cette déchèterie, vous avez la possibilité de vous rendre dans l'une de nos 10 autres déchèteries.

En parallèle, des **travaux de réhabilitation** ont commencé sur l'ensemble du réseau de déchèteries. Ceux-ci incluront le remplacement des garde-corps

pour un **vidage simplifié et sécurisé**, une signalétique optimisée et des améliorations pour une **exploitation plus efficiente**. Le coût total des travaux est estimé à 3 millions d'euros.

Ces travaux seront réalisés sur deux ans, afin de **limiter les perturbations** d'accès aux déchèteries. Le planning des travaux sera phasé de manière à garantir un accès continu à une déchèterie proche de chez vous. Néanmoins, certaines déchèteries connaîtront des fermetures temporaires. Il est donc essentiel de consulter les jours et horaires d'ouverture avant de vous y rendre.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur lombric.com.

Fermeture de la Recyclerie du Lombric

Depuis fin décembre, la Recyclerie a fermé ses portes en raison d'importants travaux de réaménagement. Son accès restera clos pour plusieurs mois. Cependant, pour ceux qui souhaitent continuer à soutenir les initiatives de recyclage et de réemploi, il est toujours possible de déposer ses dons aux recycleries de **Vernou-la-Celle-sur-Seine** et de **Cesson**.

Agenda

Vous organisez un évènement en lien avec l'environnement sur notre territoire ? Contactez-nous via nos réseaux sociaux ou notre site internet que nous puissions le relayer.

MERCREDI 15/01
Formation éco-citoyens
 SMITOM-LOMBRIC
 Rue du Tertre de Chérisy
 Vaux-le-Pénil
 14h-17h - Gratuit, sur inscription

MERCREDI 19/03
Formation éco-citoyens
 SMITOM-LOMBRIC
 Rue du Tertre de Chérisy
 Vaux-le-Pénil
 14h-17h - Gratuit, sur inscription

LE SAMEDI DÈS AVRIL
Distributions de compost
 Plateforme de compostage
 Route de Provins, Samoreau
Plusieurs dates disponibles, détails sur lombric.com
 9h-12h30 - Gratuit, sur inscription

MERCREDI 12/02
Visite des installations
 SMITOM-LOMBRIC
 Rue du Tertre de Chérisy
 Vaux-le-Pénil
 14h-15h30 - Gratuit, sur inscription

LE SAMEDI DÈS AVRIL
Distributions de compost
 Plateforme de compostage
 Lieu-dit Les Pleins, Réau
Plusieurs dates disponibles, détails sur lombric.com
 9h-12h30 - Gratuit, sur inscription

MERCREDI 23/04
Visite des installations
 SMITOM-LOMBRIC
 Rue du Tertre de Chérisy
 Vaux-le-Pénil
 14h-15h30 - Gratuit, sur inscription

Agir pour un mode de vie durable : les textiles

Face à l'essor de la mode rapide, il est essentiel d'adopter des pratiques durables pour prolonger la vie de nos textiles et réduire notre impact environnemental.



Je répare

Réparer ses vêtements et chaussures, c'est leur offrir une seconde chance. En prolongeant leur durée de vie, vous continuerez à porter vos pièces préférées. Avant de penser à vous en séparer, explorez des solutions comme suivre des tutoriels en ligne, participer à des cours de couture ou faire appel à un artisan. Chaque petite réparation compte !

Je réutilise

Les vêtements en bon état que vous ne portez plus méritent une seconde vie. Pensez à les personnaliser, les donner à un proche ou les revendre en ligne ou lors de brocantes. Vous pouvez aussi transformer vos vieux textiles en éponges lavables ou en emballages cadeaux réutilisables (tutoriels sur lombric.com).

Je recycle

Tous les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures usagés peuvent être rapportés dans une borne dédiée, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés. Selon leur état, ils seront majoritairement reportés ou recyclés.

Trouvez la borne textile la plus proche sur refashion.fr ou en déchèterie.

Déchets du bâtiment : les bonnes pratiques à adopter

Les professionnels du bâtiment ont désormais de **nouvelles solutions** pour gérer leurs déchets de chantier de manière responsable. Bien que le SMITOM-LOMBRIC se concentre principalement sur les déchets ménagers, nous souhaitons vous informer des options disponibles pour les déchets professionnels.

La filière des "Produits et matériaux de construction du bâtiment" offre désormais un **réseau gratuit** de points de dépôt spécifiquement conçus pour les professionnels. Ce réseau, en pleine expansion, est à privilégier pour les **gros volumes de déchets de chantier**.

Nos déchèteries (liste de nos déchèteries sur lombric.com), bien qu'accessibles aux artisans (apports payants), sont

principalement destinées aux particuliers. Les apports professionnels doivent donc rester limités pour préserver le bon fonctionnement de nos installations.

Pour trouver le point de collecte le plus proche, consultez le site oca-batiment.org. En adoptant ces bonnes pratiques, nous contribuons ensemble à une gestion plus durable des déchets du bâtiment sur notre territoire.



Que contiennent nos poubelles ?

Une récente étude réalisée par ECOGEOS et le SMITOM-LOMBRIC a examiné de près ce que nous jetons dans notre poubelle et comment ces déchets sont gérés. **Résultat : il y a encore beaucoup à améliorer, surtout en matière de tri et de valorisation des déchets organiques.**

Analyse des habitudes de tri

En 2023, un habitant du territoire du SMITOM-LOMBRIC a produit en moyenne **256 kg d'ordures ménagères résiduelles (OMR)** par an. Ce chiffre inclut tout ce qui n'est ni recyclé ni trié à la source, comme les restes alimentaires, les emballages plastiques ou verre, et le papier. Ainsi, deux tiers des déchets retrouvés dans les OMR auraient pu être triés séparément.

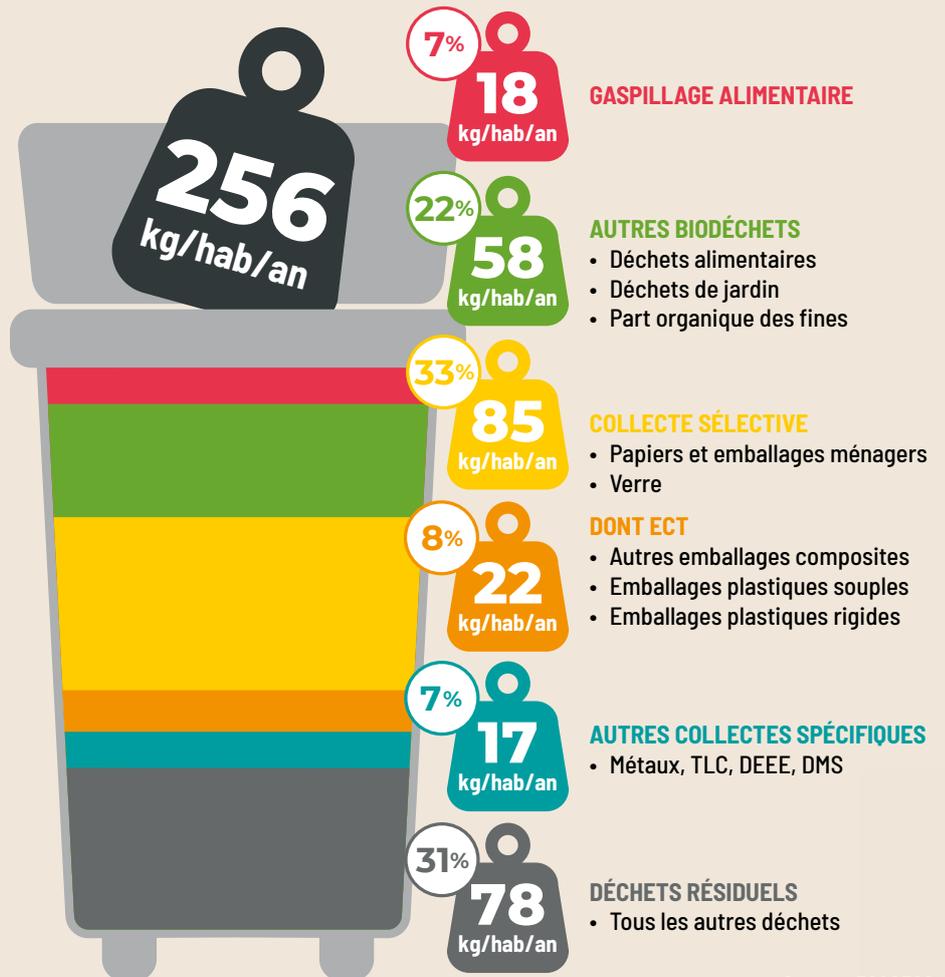
Parmi ces ordures, **22 % sont des biodéchets**, c'est-à-dire des déchets alimentaires ou de jardin qui pourraient être compostés au lieu d'être incinérés ou enfouis. De plus, **7 % des déchets étaient du gaspillage alimentaire** : des aliments encore emballés ou périmés qui n'ont jamais été consommés.

Des progrès encore possibles dans le tri des emballages

Selon l'étude, on retrouve environ **85 kg d'emballages mal triés** (par habitant et par an) dans les ordures ménagères. Ils incluent non seulement des bouteilles et flacons en plastique, mais aussi des cartons et des emballages en métal, comme les canettes ou boîtes de conserve. Ces matériaux, s'ils étaient correctement triés, pourraient être recyclés et réintroduits dans les chaînes de production, réduisant ainsi la pression sur les ressources naturelles et diminuant les émissions de CO2 associées à la production de nouveaux matériaux.



Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)



Des solutions adaptées aux biodéchets

Deux offres complémentaires sont possibles pour gérer au mieux vos biodéchets :

- ➔ **La livraison de composteurs** : sur commande sur lombric.com. Vous pourrez ainsi transformer vos déchets verts et alimentaires en compost.
- ➔ **Les bornes à déchets alimentaires** : nous déployons progressivement la collecte de ces déchets en borne. Nous fournissons à chaque inscrit un bioseau et un badge, qui permettent d'accéder aux bornes et d'y déposer leurs déchets alimentaires (épluchures, restes, aliments périmés, etc.). Obtenez votre matériel sur **lombric.com**, rubrique "Consignes de tri > Les déchets alimentaires".



Le potentiel de réemploi dans les déchèteries

Autre conclusion de l'étude : **7 % des déchets déposés en déchèterie**, comme les meubles, les matériaux de construction ou les textiles, pourraient être réutilisés.

Quelques astuces pour réduire ses déchets verts

1. **Choisir des arbres et arbustes à croissance lente** (hortensia, myrte, etc.).
2. **Privilégier les gazons à croissance peu rapide**, afin de tondre moins souvent.
3. **Opter pour la tonte haute (7-8 cm)** : cela rend l'herbe plus résistante à la sécheresse, diminue les risques d'invasions de plantes indésirables, maintient un sol plus fertile et ralentit le développement du gazon.
4. **Adopter le mulching** : il suffit de ne pas ramasser le gazon lors de la tonte, en retirant le sac de sa tondeuse. L'herbe coupée se décomposera naturellement et apportera au sol des éléments nutritifs essentiels.
5. **Pailler** : cette technique consiste à disposer une couche de matériaux organiques aux pieds des plantes et arbustes de votre jardin ou potager (tonte de gazon, paille, broyat de végétaux, feuilles...). Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux tout en diminuant le développement des mauvaises herbes.

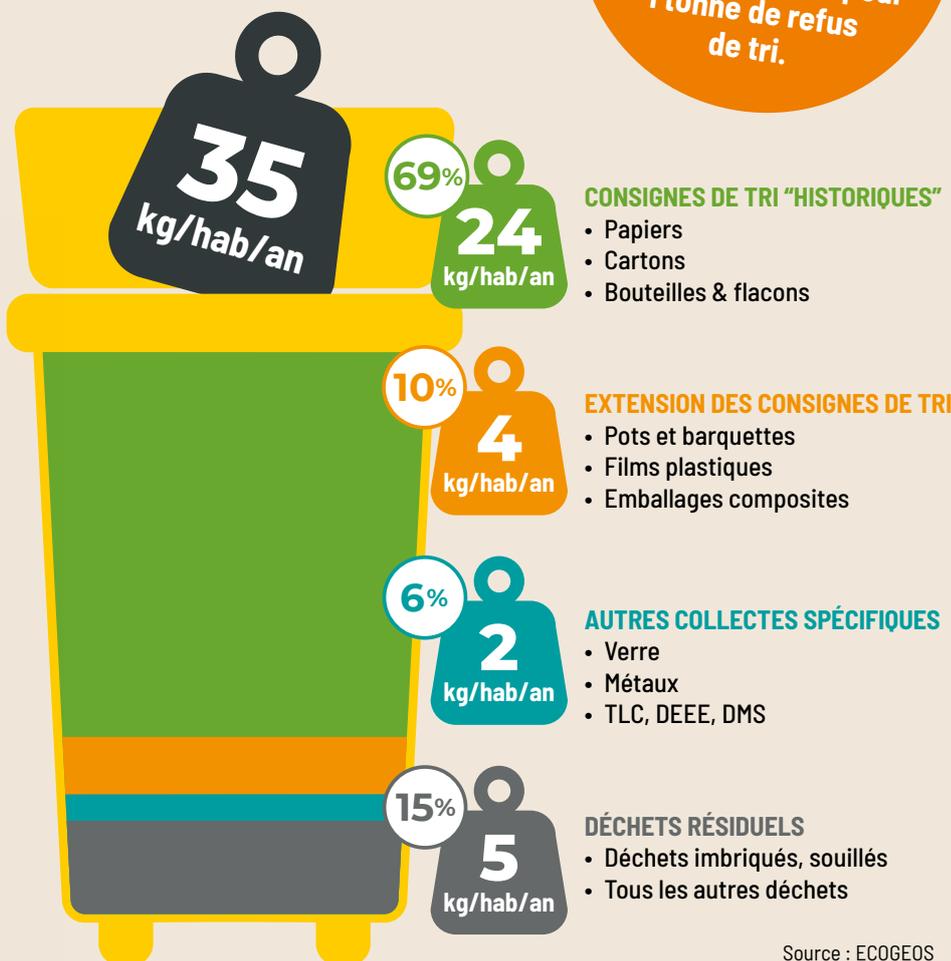
Mémo tri : les emballages

Qu'ils soient en métal, carton, papier et plastique de tous types (tubes de dentifrice, emballage de jambon, pots de yaourt, etc.), **tous les emballages ont leur place dans le bac jaune** ou la borne emballage, **ainsi que les papiers, journaux et magazines**. Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Attention : les emballages en verre sont à jeter dans les bornes prévues à cet effet.



Le tri des emballages ménagers



Les erreurs de tri dans le bac jaune ont un coût. En effet, il faut compter **393 € de surcoût pour 1 tonne de refus de tri.**

Source : ECOGEOS

Composter en crèche, c'est possible !

En 2024, le SMITOM-LOMBRIC a accompagné la crèche Diabolo, au Mée-sur-Seine, à l'installation d'un site de compostage partagé. Aude GUILLE, directrice de la crèche, nous partage son expérience.

Quelles ont été les étapes importantes de la mise en place de votre composteur partagé ?

D'abord, recueillir l'adhésion des équipes, la direction étant d'emblée attirée par le projet. Puis, il a fallu exposer les arguments auprès des élus et du Maire. Enfin, planifier l'arrivée du site de compostage et identifier le lieu idéal dans le jardin de la crèche.



Comment le composteur a-t-il été accueilli ?

Plutôt positivement par les équipes sur place. Quelques réticences d'autres services de la ville, sur la crainte que le site de compostage devienne le lieu d'installation d'animaux nuisibles (des rats notamment). Les familles ont accueilli avec enthousiasme le projet et se sont montrées curieuses.

Au final, nous ne constatons aucun animal nuisible, seulement des mouchettes de temps en temps. Les escargots ont élu domicile, pour le plus grand bonheur des enfants !

Vous avez suivi notre formation de référent de site, quel(s) impact(s) a-t-elle eu sur votre pratique ?

La formation nous a apporté des connaissances théoriques et

a repositionné le compostage dans un travail collectif et bénéfique pour la planète. Cela a également valorisé nos agents dans leurs missions. Nous avons pu échanger sur les craintes évoquées concernant les nuisibles et des solutions simples ont été proposées (être vigilant au brassage, installation d'une grille, etc.).

Un conseil pour celles et ceux qui souhaiteraient se lancer ?

Prendre un temps pour évoquer le sujet avec ses équipes, identifier les freins à la démarche afin de lever les réserves et foncer ! Les bénéfices sont multiples, autant pour la valorisation des équipes et la réduction du poids de la poubelle. Que ce soit pour les professionnels, les familles ou les enfants : cela est un support à la discussion et une action qui donne du sens.

Vous souhaitez mettre en place un site de compostage partagé au sein de votre établissement ? Contactez-nous par mail à compostage@lombric.com.

Infos pratiques

Accès déchèteries

Toutes les déchèteries du SMITOM-LOMBRIC sont accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.

COMMENT SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Pour une première visite en déchèterie, vous devrez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière, d'habitation ou justificatif d'exonération de la taxe d'habitation). Une carte nominative vous sera remise, qui sera à présenter à chaque passage.

Retrouvez les horaires des déchèteries sur lombric.com/trier-mes-dechets/decheteries.

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR

lombric.com    



Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, La Rochette, Le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Pringy, Rubelles, Saint-Fargeau-Ponthierry, Saint-Germain-Laxis, Seine-Port, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon

La collecte des déchets verts

Du 1^{er} avril au 30 novembre, avec une interruption du 16 juillet au 14 août

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com



Blandy-les-Tours, Châtillon-la-Borde, Échouboulains, Féricy, Fontaine-le-Port (collecté par le SMICTOM), Fouju, Le Châtelet-en-Brie, Les Écrennes, Machault, Moisenay, Pamfou, Sivry-Courtry et Valence-en-Brie

La collecte des déchets verts

du 15 mars au 15 décembre

Renseignements

0 800 814 910 ou lombric.com



Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart

Cesson, Lieusaint, Nandy, Réau, Savigny-le-Temple et Vert-Saint-Denis

La collecte des déchets verts

se référer au site grandparissud.fr

Renseignements

0 800 97 91 91



de la Région de Fontainebleau

Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois-le-Roi, Bourron-Marlotte, Cély-en-Bière, Chailly-en-Bière, Champagne-sur-Seine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Montigny-sur-Loing, Moret-Loing-et-Orvanne (Écuelles, Épisy, Montarlot, Moret-sur-Loing, Veneux-les-Sablons), Perthes-en-Gâtinais, Saint-Germain-sur-École, Saint-Mammès, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-École, Samois-sur-Seine, Samoreau, Thomery, Vernou-la-Celle-sur-Seine, Villecerf, Villemer et Vulaines-sur-Seine

La collecte des déchets verts

se référer au site

smictom-fontainebleau.fr

Renseignements

0 800 133 895

UNE INFUSION QUI RÉCHAUFFE

La saison de ce petit fruit orange est arrivée ! Pour déguster ses 8 quartiers sucrés, la clémentine se doit d'être épluchée et bien souvent, ses pelures sont jetées. Grâce à notre recette, vous pouvez transformer ces pelures en délicieuse infusion.

- 1 **Préchauffer** le four à 100°.
- 2 **Laver** les clémentines avant de les éplucher, puis les essuyer dans un linge propre. Puis peler les clémentines.
- 3 **Recouvrir une plaque de cuisson** d'un tapis en silicone (ou de papier cuisson) et y déposer les pelures de clémentines, en quantité désirée.
- 4 **Cuire au four** environ 1h10, ou jusqu'à ce que les pelures ne soient plus humides. Vérifier régulièrement la cuisson des pelures, afin d'éviter de les brûler.
- 5 **Laisser refroidir** et les conserver dans un contenant hermétique.
- 6 **Au moment de préparer votre infusion**, ajouter quelques pelures dans une tasse. Recouvrez d'eau bouillante, laissez infuser quelques minutes et dégustez. Vous pouvez également ajouter un peu de miel, des épices, etc., selon vos envies.

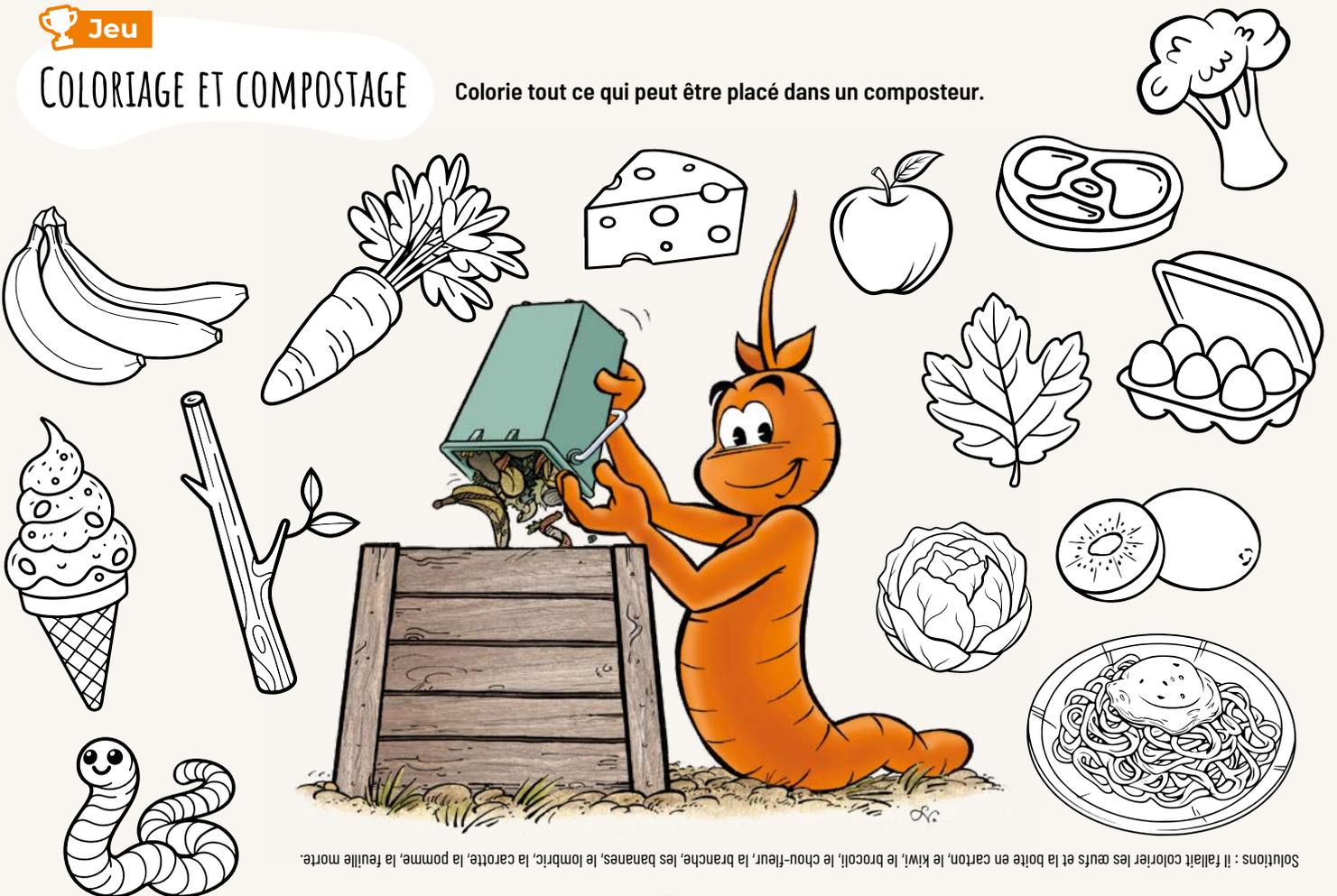


Pour une infusion de la peau, privilégier des clémentines biologiques, afin d'éviter de consommer des pesticides.

 Jeu

COLORIAGE ET COMPOSTAGE

Colorie tout ce qui peut être placé dans un composteur.



Solutions : il fallait colorier les œufs et la boîte en carton, le kiwi, le brocoli, le chou-fleur, la carotte, la feuille morte, le lombric, les bananes, les branches, la branche, le kiwi, le brocoli, le chou-fleur, la carotte, la feuille morte.

LE LOMBRIC



par V. LEONARDO



IMPRIMÉ 100% papier recyclé par l'imprimerie de Compiègne



LOMBRIC MAG : Rue du Tertre de Chérisy, 77000 Vaux-le-Pénil - ISSN 1299-4995 - www.lombric.com - Dir. de publication : Franck Vernin
 Ont participé à la réalisation de ce numéro : Vittorio Leonardo, les services techniques et communication du SMITOM-LOMBRIC et leurs adhérents.
Vous ne recevez plus le Lombric Mag ? Contactez-nous : N° vert 0 800 814 910 (appel gratuit) ou smitom@lombric.com © I T E